



Bruit claquement injecteur

Par **cmax49540**, le **14/12/2014** à **17:52**

Madame,Monsieur bonjour,

J'ai acheté un Ford C-max 1.6 ghia de 2005(diesel) chez un professionnel, en date du 17/11/2014, j'ai été chercher la voiture une semaine après,je n'ai pas eu l'occasion d'essayé cette voiture juste regardé l'intérieur et l'extérieur de la voiture,nous avons fait les papiers d'achat le jour même.

Une semaine Après l'achat nous avons finalisé l'achat part diverses documents, chèque de banque etc.

Je suis reparti avec et j'ai très rapidement détecté un claquement modéré au niveau moteur,s'estompant quelques minutes après l'avoir démarré, le vendeur m'a assuré que cela devait être du à un partie métallique vibrant sur une autre, le temps que le moteur chauffe,j'ai aussi sollicité ce même vendeur car je trouvais que la voiture tirait vers sa gauche et que volant vibrat légèrement,le vendeur en question à essayé la voiture et à rien trouvé d'anormale au regard du contrôle technique n'indiquant aucun lien avec cette problématique(vérification faite auprès d'un garage le jour même à proximité, vérification de l'équilibrage et rien d'anormale, hormis un pneu légèrement déformé à l'arrière gauche), j'ai aussi indiqué à ce vendeur que j'avais souhaité faire les niveaux et à ma grande surprise vu le bouchon de remplissage de LR non vissé laissé à coté et le niveau de LR très bas. Le bruit moteur est réapparue et est permanent et augmente avec l'accélération, un bruit assez désagréable.

Je compte donc obtenir un appuie demain en contactant un expert automobile afin d'expliquer ma problématique et après appeler le vendeur qui me la vendu.

Je précise que j'ai aussi contracté lors de l'achat une extension de garantie de 12 mois.

Ce qui m'inquiète c'est de m'entendre dire que ce sont des pièces d'usures et que cela n'est pas à sa charge.

Quel sont mes droits et quel sont les obligations de ce vendeur à mon égard, car je risque fort de devoir appeler mon assistance, trouver un garagiste, appeler ma protection juridique et je ne sais pas trop dans quelle ordre opérer.

Je vous remercie pour votre éclairage.

Très cordialement à vous.

Par **cmax49540**, le **24/12/2014** à **14:14**

Pas de réponse , ou d'aide , je clos.